

Lille, le **07 DEC. 2023**

Monsieur le maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2023 de prescriptions particulières portant :

- * régularisation d'existence de votre plan d'eau ;
- * l'aménagement de mesures compensatoires

en parcelles U110, U118 et U119 sur le territoire de votre commune.

Celui-ci est à afficher en vos mairies durant une période de un mois minimum.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage signé à l'adresse indiquée ci-dessous)

Christelle DEMILLY, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03-28-03-84-31, courriel : christelle.demilly@nord.gouv.fr ou ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le responsable adjoint
du service eau, nature et territoires,


Thierry DUTILLEUL

P. J. **Projet d'arrêté préfectoral de prescriptions particulières**
 Certificat de bonne réception de l'arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général

Mairie de Preux-au-Bois
1 rue du Village
59288 PREUX-AU-BOIS
(mairiepreuxaubois472@gmail.com)

Réf. : **PE-1217**

Adresse : 62 boulevard de Belfort - CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 83 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Arrêté préfectoral de prescriptions particulières portant :

- * régularisation d'existence d'un plan d'eau ;
- * l'aménagement de mesures compensatoires

sur le territoire de la commune de Preux-au-Bois (Nord)

Certificat de bonne réception de l'arrêté préfectoral

Je soussigné, _____, maire de
_____, certifie avoir reçu l'arrêté préfectoral
de déclaration d'intérêt général du 22 novembre 2023.

Fait à _____,

le _____

(signature du maire revêtue
du cachet de la mairie)

À retourner dès réception à :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
Service Eau Nature et Territoires – Unité Police de l'Eau
62 boulevard de Belfort - CS 90007 – 59042 LILLE Cedex
(ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Mairie de Preux-au-Bois
1 rue du Village
59288 PREUX-AU-BOIS
(mairiepreuxaubois472@gmail.com)

Réf. :

Adresse : 62 boulevard de Belfort - CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 83 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/